



GRAND CONSEIL

Motion - 24_MOT_29 - Xavier de Haller et consorts au nom Groupe PLR - Valoriser l'engagement de milice - reconnaissance des acquis militaires par l'octroi de crédits ECTS

Texte déposé :

Aujourd'hui, en Suisse, de nombreuses HES et universités reconnaissent la formation militaire au commandement dans leurs programmes d'étude. Cette reconnaissance se concrétise en accordant des crédits ECTS aux cours dispensés par la Formation supérieure des cadres de l'armée (FSCA) lorsque les contenus des cours se recourent. Le nombre de crédits attribués dépend de la formation militaire effectuée.

Au 28.03.2023, 21 institutions de formation publiques et 3 HES privées reconnaissent dans une mesure plus ou moins large les acquis de leadership et de management dispensés par l'armée. Selon les données disponibles, la Suisse romande est particulièrement à la traîne dans le domaine. En effet, seules les Université de Neuchâtel, Berne, Genève, la Haute école spécialisée bernoise, la HES-SO et l'Ecole hôtelière de Lausanne participent à la démarche. Le Canton de Vaud est apparemment l'un des derniers cantons à n'avoir rien prévu dans ce domaine.

La situation actuelle crée une disparité entre les étudiants alémaniques et romands en ce sens que la reconnaissance de la formation militaire par des crédits permet d'alléger dans une certaine mesure le parcours académique des étudiants ayant fait du service. L'attractivité de l'Université de Lausanne et des HES vaudoises se retrouve ainsi péjorée.

Les compétences acquises lors du service militaire sont reconnues par l'Ecole polytechnique de Zürich ou encore l'Université de Saint-Gall dont l'excellence de la formation n'est pas remise en question. Pourquoi donc ne pas faire de même dans notre canton ?

Il est grand temps de reconnaître l'expérience et les connaissances tant théoriques que pratiques acquises par les citoyens et les citoyennes qui effectuent leur service militaire. Ces jeunes s'engagent pour la sécurité et la prospérité de notre pays et, ce faisant, acquièrent des compétences d'analyse, de planification et de conduite qui méritent une meilleure reconnaissance.

Au vu de ce qui précède, la présente motion demande au Conseil d'Etat de modifier la loi sur l'Université de Lausanne et les règlements pertinents afin d'assurer la reconnaissance par l'Université de Lausanne et les HES vaudoises de la formation militaire au commandement par l'octroi de crédits ECTS.

Conclusion : Renvoi à une commission avec au moins 20 signatures

Cosignatures :

1. Alexandre Berthoud (PLR)
2. Alexandre Rydlo (SOC)
3. Anne-Lise Rime (PLR)
4. Bernard Nicod (PLR)
5. Carole Dubois (PLR)
6. Carole Schelker (PLR)
7. Cédric Echenard (SOC)
8. Chantal Weidmann Yenny (PLR)
9. Charles Monod (PLR)
10. Denis Dumartheray (UDC)
11. Elodie Golaz Grilli (PLR)
12. Florence Bettschart-Narbel (PLR)
13. Florence Gross (PLR)
14. Georges Zünd (PLR)
15. Gérard Mojon (PLR)
16. Grégory Bovay (PLR)
17. Guy Gaudard (PLR)
18. Jacques-André Haury (V'L)
19. Jean-Daniel Carrard (PLR)
20. Jean-Franco Paillard (PLR)
21. Jean-François Cachin (PLR)
22. Jean-Louis Radice (V'L)
23. Jean-Marc Udriot (PLR)
24. Jean-Rémy Chevalley (PLR)
25. John Desmeules (PLR)
26. Josephine Byrne Garelli (PLR)
27. Kilian Duggan (VER)
28. Laurence Bassin (PLR)
29. Laurence Creteigny (PLR)
30. Loïc Bardet (PLR)
31. Marc Morandi (PLR)
32. Marc-Olivier Buffat (PLR)
33. Mathieu Balsiger (PLR)
34. Maurice Neyroud (PLR)
35. Michael Wyssa (PLR)
36. Monique Hofstetter (PLR)
37. Nicolas Bolay (UDC)
38. Nicolas Suter (PLR)

39. Nicole Rapin (PLR)
40. Olivier Agassis (UDC)
41. Olivier Petermann (PLR)
42. Philippe Germain (PLR)
43. Philippe Miauton (PLR)
44. Pierre Kaelin (PLR)
45. Pierre-François Mottier (PLR)
46. Romain Belotti (UDC)
47. Sergei Aschwanden (PLR)
48. Thierry Schneiter (PLR)